

Histoire : Quel est l'inventeur de la langue des signes ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse *actualisée* le 26/09/2020.



© Sarah Pflug / Picography

Comme pour le langage parlé, il existe des différences régionales dans les gestes. Ce sont des langues à part entière reconnues avec des grammaires indépendantes et des gestes individuels.

Dans le monde, il y a environ 200 langues des signes différentes.

L'Abbé Charles-Michel de l'Épée fut à l'origine de

l'institution de « la langue » des signes mais l'histoire de cette dernière est surtout le résultat d'une longue histoire. Retour sur les grandes étapes de sa construction.

L'origine des langues des signes est aussi mystérieuse que complexe. Elles résultent d'un long processus, datant de l'antiquité.

Mais qui en est l'inventeur ou du moins le précurseur ?

Quelle est donc l'histoire des langues des signes ?

Pour rappel :

3000 avant notre ère : apparition de l'écriture, c'est la fin de la Préhistoire.

476 : chute de l'Empire romain d'occident, c'est la fin de l'Antiquité.

La langue des signes, berceau de toutes les langues par Fabrice Bertin, *l'Humanité*, le 01/06/2012.

Extrait :

Charles-Michel de l'Épée, abbé, né il y a trois cents ans, passe pour l'inventeur de la langue des signes. Il n'a fait que l'institutionnaliser, ce qui est en soi révolutionnaire. Mais pour les Sourds, la révolution n'est pas terminée, leur langue n'a pas encore toute sa place à l'école, par exemple.

Surdi Info est le Centre national d'information sur la surdité. Il a pour mission d'informer les personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes, leur famille et les professionnels qui les accompagnent.

Des dossiers et articles très intéressants sont disponibles via [leur portail](#).

Également une [chaîne YouTube](#), chaîne des vidéos de Surdi Info.

Qu'est ce que la langue des signes ?

15/12/2014.

Apparition de la Langue des signes dès l'antiquité

La langue des signes existe depuis l'Antiquité – depuis que les sourds ont pu se regrouper et former de petites communautés. Il est ainsi question des sourds tant dans l'Égypte antique que chez les hittites, les grecs, les romains...

Platon écrit par exemple (Cratyle) : « Si nous n'avions point de voix ni de langue et que nous voulussions nous montrer les choses les uns aux autres, n'essaierions-nous pas, comme le font en effet les muets, de les indiquer avec les mains, la tête et le reste du corps ? »

Source :

[La langue des signes : des siècles d'histoire](#) par surdi.info, le 17/01/2018, mis à jour le 04/10/2021.

L'histoire des langues des signes se poursuit au moyen âge et au-delà...

À partir du Moyen-Age, les moines ayant interdiction de parler développent une communication gestuelle riche, et accueillent les sourds comme [Etienne de Fay](#) (17ème–18ème siècle) qui enseigne à des enfants sourds dans son monastère.

C'est à un prêtre janséniste français que l'on doit la reconnaissance de la langue des signes en France et dans le monde. **Charles-Michel de l'Épée**, né en 1712.

L'encyclopédie Wikipédia propose deux articles bien fournis pour en savoir plus : [Histoire de la langue des signes](#) et [Vieille langue des signes française](#)

XVIII siècle : Charles-Michel de l'Épée,

militant de la langue gestuelle

Depuis l'annonce du confinement en France, elle est présente dans toutes les allocutions officielles. Pourtant, une grande méconnaissance entoure toujours cette langue gestuelle, qui doit son enseignement massif à un abbé français militant.

À (ré)écouter :

[À l'origine de la langue des signes](#) par Barbara Marty, Émission *Savoirs*, France Culture, le 28/04/2020.

Extrait :

*« C'est à un prêtre janséniste français que l'on doit la reconnaissance de la langue des signes en France et dans le monde. **Charles-Michel de l'Épée** est né en 1712, la même année que **Jean-Jacques Rousseau**. Il partage avec le philosophe l'ambition d'une éducation pour toutes et tous.*

(...)

L'Abbé de l'Épée met au point une méthode d'apprentissage unique mais n'est pas pour autant "l'inventeur de la langue des signes", qui existe, elle, depuis toujours. Des traces de langues gestuelles ont été retrouvées dès l'Antiquité et des moines ayant fait vœu de silence en utilisaient des variations. »

À découvrir également : un [portrait de l'Abbé de l'Épée](#) sur le webmagazine de la Bpi : Balises.

Aujourd'hui, les droits des personnes sourdes enfin reconnus :

La [loi 91-73 \(titre III\) article 33 du 18 janvier 1991](#), dans ses «Dispositions relatives à la santé publique », dispose que « dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et français – et une communication orale est de droit. ».

Enfin, la [loi du 11 février 2005](#) reconnaît la langue des signes comme une langue à part entière et promeut sa diffusion.

Depuis, les recherches linguistiques se multiplient, ainsi que les formations universitaires et/ou professionnelles menant aux métiers d'enseignant de langue des signes, interprète en langue des signes, etc.

[Langue-des-signes-francaise.fr](#), le portail d'information sur la Langue des Signes Française (LSF) à l'intention des signeurs de France sourds et entendants, pour la promotion de la Langue des signes française.

Langue des signes-spécial bébé :

Extrait du documentaire du réalisateur Thierry Berrod, «**Du bébé au baiser**» diffusé le 17/01/2013 sur ARTE qui présente l'intérêt de la langue des signes utilisée avec les bébés pour l'acquisition du langage.

Interview d'**Anne Christophe** (EHESS) Directrice de recherche au CNRS.

Langage des signes bébé – ARTE
22 janv. 2013.

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)
